Expertise comptable et fiscale (Master)

RÉF | 9384

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

En tant que professionnel du chiffre, le titulaire du diplôme de Master en expertise comptable et fiscale peut : - occuper généralement une fonction à responsabilités dans les domaines spécialisés de la gestion, de la comptabilité ou de la fiscalité, dans tous les secteurs d'activités. - avoir un statut d'employé, de cadre ou de fonctionnaire, - devenir travailleur indépendant ou dirigeant d'entreprise(s) & - contribuer à la gestion optimale des moyens dont dispose l'organisation.

Débouchés :

- Cadre au sein d'un service comptable ou financier,
- Expert comptable certifié après obtention de l'agrément professionnel,
- Conseiller fiscal agréé après l'obtention de l'agrément professionnel,
- Membre de l'ITAA (Institute for Tax Advisors and Accountants),
- etc.

Programme

Cours donnés à l'EPFC :

- Comptabilité matières spéciales (9 ECTS),
- Audit, contrôle et expertise (9 ECTS),
- Questions spéciales de la T.V.A. (3 ECTS) &
- Actualités fiscales (4 ECTS).

Cours donnés à la HEFF :

- Droit Comptable (4 ECTS),
- Contrôle interne : principes et fondements (4 ECTS),
- Déontologie et démarche qualité (4 ECTS),
- Constitution de l'Entreprise (4 ECTS),
- Planification fiscale internationale (4 ECTS) &
- Assistance aux entreprises en difficulté (4ECTS).

Cours donnés à la HELdB :

- Contrôle de gestion : principes et fondements (5 ECTS),
- Gouvernance et stratégie (3 ECTS),
- Contrôle interne : audit organisationnel (3 ECTS),
- Actualités comptables (2 ECTS) &
- Contrôle de gestion : pilotage financier (5 ECTS).

Activités d'intégration professionnelle :

- Apprentissage en entreprise 1 (18 ECTS),
- Apprentissages en entreprise 2 (20 ECTS) &
- Mémoire et épreuve intégrée (15 ECTS).

Certification(s) visée(s)

Diplôme de Master en Expertise Comptable et Fiscale.

Type de formation

Enseignement de promotion sociale

ORGANISATION

Durée

L'entièreté du programme comporte 120 ECTS répartis sur 2 ans.

Horaire

en journée ET en soirée
Les 3 institutions qui organisent ce master en co-diplomation puisent dans le meilleur de chacune d'elles pour offrir une formation de qualité. Celle-ci se caractérise par un programme innovant en alternance : dès le mois de février, les étudiants partageront leur emploi du temps entre 3 jours de travail en entreprise et 2 jours en auditoire par semaine.

L'apprentissage en alternance donne un sens immédiat à des concepts parfois théoriques et solidifie les connaissances par la confrontation aux réalités pratiques.
L'immersion progressive en entreprise permet l'appropriation des notions acquises.

- De février 2023 à juin 2024, les cours se donnent les lundi et mardi en après-midi et en soirée ainsi que le samedi matin. Les mercredi, jeudi et vendredi sont destinés à l'immersion en entreprise.

L'alternance s'organise sur toute l'année. Ce stage se réalise sous couvert d'une Convention d'Immersion Professionnelle.

En stage, l'étudiant bénéficie d'une indemnité mensuelle dont le montant dépend de son âge (+/- 800 € / mois).

Début

Septembre 1 fois par an.

Coût

Le minerval du Master en Expertise comptable et fiscale sera communiqué par la HEFF.

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Posséder le Diplôme de :

- Bachelier en Comptabilité
- ou Bachelier en Gestion de l'entreprise
- ou Bachelier en Ingénieur de gestion
- ou Bachelier en Ingénieur commercial
- ou Bachelier en Sciences économiques et de gestion
- ou Bachelier en Sciences économiques (orientation générale)
- ou un diplôme équivalent obtenu dans une autre communauté
- ou une équivalence d'un de ces titres, obtenu à l'étranger.

Attention : les équivalences de niveau ne permettent pas nécessairement l'inscription dans la section. Les demandes d'admission par valorisation des acquis doivent être introduites à la HEFF avant le 30 juin. Informez-vous en suivant ce lien.

Connaître

Préalablement à l'inscription, lisez et complétez le vade-mecum étudiant et le cahier des charges de l'entreprise qui vous fournira votre futur stage.

Remarques

Ce Master est organisé en co-diplomation par la HEFF, la HELdB ainsi que l'EPFC ; il développe les compétences et l'expertise nécessaires pour rejoindre l'ITAA (Institute for Tax Advisors and Accountants) et acquérir les titres d'expert-comptable certifié et/ou de conseiller fiscal certifié après obtention de l'agrément professionnel.

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous en suivant les instructions sur le site de l'organisme.

Pour s'informer uniquement

Informez-vous davantage en consultant le site de l'organisme ou en écrivant à l'adresse mail : master-comptabilité@epfc.eu

Organisme

EPFC
Avenue de l'Astronomie 19
1210 Bruxelles
Tél: 02 777 10 10
http://www.epfc.eu

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation